



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 26 octobre 2010 — N° 146

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de féliciter Mme Laurie Comtois.

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration concernant le maestro Yannick Nézet-Séguin, premier canadien invité à diriger l'Orchestre philharmonique de Berlin.

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner l'ouverture officielle de la Coopérative de solidarité et de services de Saints-Anges.

M. MacMillan (Papineau) fait une déclaration concernant la Journée maritime québécoise.

Mme Richard (Duplessis) fait une déclaration concernant la 10^e édition de la Journée maritime québécoise.

26 octobre 2010

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant les 20 ans du Château Royal à Laval.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant la remise des prix de la SPACQ.

M. Dutil (Beauce-Sud) fait une déclaration concernant la ville de Saint-Georges, ville québécoise la plus dynamique en matière d'entrepreneuriat.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant la Chambre de commerce du Lac des Deux-Montagnes.

À 13 h 56, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 08.

Moment de recueillement

26 octobre 2010

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2010.

(Dépôt n° 1803-20101026)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 27 mai 2010 par M. Drainville (Marie-Victorin), le 1^{er} juin 2010 par Mme Hivon (Joliette), le 2 juin 2010 par Mme Champagne (Champlain), le 3 juin 2010 par M. St-Arnaud (Chambly), le 4 juin 2010 par M. Gaudreault (Jonquière), le 8 juin 2010 par M. Traversy (Terrebonne), le 9 juin 2010 par M. Tremblay (Masson), et le 10 juin 2010 par M. Rathé (Blainville) et Mme Lapointe (Crémazie), concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction;

(Dépôt n° 1804-20101026)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 juin 2010 par Mme Richard (Duplessis), concernant les prestations de la sécurité du revenu pour les personnes handicapées inaptes au travail;

(Dépôt n° 1805-20101026)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 septembre 2010 par M. Drainville (Marie-Victorin), concernant la couverture de l'hormonothérapie féminine bio-identique par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

(Dépôt n° 1806-20101026)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Rathé (Blainville) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 27 octobre 2010, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1807-20101026)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) dépose :

Données cartographiques du site Web Google Maps, en date du 26 octobre 2010, concernant Saint-Jean-Chrysostome et Breakeyville.

(Dépôt n° 1808-20101026)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, conjointement avec M. Simard (Richelieu), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les récipiendaires des Prix d'excellence de l'administration publique décernés le 13 octobre dernier par l'Institut d'administration publique de Québec et également tous ceux et celles qui ont récolté des mentions spéciales;

QU'elle félicite les lauréats et finalistes de la sixième édition des Prix Reconnaissance de l'Association des cadres du gouvernement du Québec, rendant ainsi hommage aux efforts et au dévouement des employés de l'État qui, au quotidien, mettent leur cœur au service des citoyens.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

26 octobre 2010

Mme Malavoy (Taillon), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'Université McGill; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur les mines.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 27 octobre 2010, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Rathé (Blainville).

Cette motion se lit comme suit :

26 octobre 2010

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement libéral le dépôt, d'ici l'ajournement de décembre 2010, d'un projet de loi devant solutionner de façon juste et équitable le problème de la réévaluation en forte hausse de la valeur de certaines propriétés et de la hausse subséquente des taxes foncières affectant leurs propriétaires.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 96 est adopté.

À 15 h 23, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 28.

26 octobre 2010

M. Chagnon, deuxième vice-président, annonce la tenue de deux débats de fin de séance.

À 15 h 29, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 h 45.

Les travaux reprennent à 15 h 48.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient le premier débat de fin de séance sur une question adressée par M. Blanchet (Drummond) à Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant le tournage d'une publicité américaine.

À 16 h 02, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Les travaux reprennent à 18 h 01.

26 octobre 2010

L'Assemblée tient le second débat de fin de séance sur une question adressée par M. Boucher (Johnson) à Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant l'Académie mondiale de boxe de Bécancour.

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose l'ajournement des travaux au mercredi 27 octobre 2010 à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 14, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 octobre 2010, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 21 octobre 2010, à 18 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 112 Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic.

Le Président

YVON VALLIÈRES